

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2021

M. le Maire ajoute le point nécessaire « charges locatives au 1^{er} janvier 2021 » dans la partie « 10/questions diverses ».

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Points divers

- **Vœux du maire :** Julien MARTIN tient à remercier le personnel communal qui a permis, dans les délais impartis, la distribution de la carte des vœux du maire dans chaque boîte aux lettres des villeperduisiennes et villeperduisiens. M. le Maire souligne que ceci a été doublé d'une vidéo diffusée sur la page Facebook « Villeperdue mon village », vecteur qui ne touche pas l'ensemble de la population, d'où cette version « papier » en parallèle. Il se fait porte-parole d'Eric LOIZON, président de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, qui s'appuie sur les maires pour relayer, auprès des conseils municipaux et de l'ensemble de la population du territoire, ses vœux pour 2021.
- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :** Olivier MESNARD souhaite savoir, comme évoqué lors d'une précédente séance, si la minorité de blocage pour un futur PLUi a été votée. M. le Maire rappelle que l'avis des communes à recueillir dans cette procédure doit se faire entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021. Ce point sera donc vu lors d'une prochaine séance.

Intercommunalité

- **Groupement de commande - voirie :** M. le Maire informe les élus qu'un marché de voirie à bons de commandes pour le compte de Touraine Vallée de l'Indre et pour celui des communes qui le souhaitent a été renouvelé en février 2018 ; ce marché arrive à échéance en mars 2021. Ainsi une convention est proposée pour créer un nouveau groupement de commandes en vue de procéder à des travaux d'entretien de voirie et d'acquérir des fournitures de voirie. M. le Maire avait donné un accord de principe d'adhésion fin décembre à Touraine Vallée de l'Indre. Les élus, à l'unanimité, autorisent M. le Maire à signer avec Touraine Vallée de l'Indre cette convention. Il convient de désigner un représentant titulaire et un suppléant au sein de la commission d'appel d'offres afférente : Sylvain PLUMÉ et Christian RONDINEAU sont désignés respectivement, à l'unanimité, titulaire et suppléant.

Budget-Finances

- **Ouverture de crédits :** M. le Maire précise que le budget général de la commune ne sera pas voté avant avril prochain alors que les dépenses suivantes seront à mandater avant cette date : programme 178 « Achat matériel commune », à savoir matériel informatique pour le secrétariat de mairie notamment. Ainsi, il propose de voter une ouverture de crédits à hauteur de 3 000 € sur le programme 178 article 2188. Il précise que celle-ci fera l'objet d'une régularisation lors du vote du budget primitif 2021. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

Personnel communal

- **Point services périscolaires et vacataire** : Xavier GAUTHIER rappelle l'organisation du service de restauration scolaire en deux services depuis la rentrée scolaire de septembre liée au nombre croissant de rationnaires mais aussi aux conditions d'adaptation à la crise sanitaire actuelle. Il s'avère qu'il est nécessaire d'avoir un renfort supplémentaire à hauteur minima d'une heure par jour sur cette pause méridienne pour des missions d'accompagnement, de surveillance et d'animation. Suite à l'annonce parue en décembre dernier, une personne retraitée habitant Villeperdue, s'est proposée sur cet emploi de vacataire. Les élus acceptent à l'unanimité, de créer un poste de vacataire pour répondre à ce besoin particulier ponctuel sur la base horaire correspondant à l'indice brut 354 d'un adjoint technique territorial du 1^{er} février au 6 juillet 2021.

Par ailleurs, Xavier GAUTHIER informe que le planning de l'agent employé sur les ménages en contrat Parcours Emploi Compétence a été rééquilibré avec celui de l'adjoint technique en place en cantine, à savoir un basculement des heures effectuées le mercredi matin sur les ménages des bâtiments communaux. Le contrat Parcours Emploi Compétence arrivera à échéance fin avril, un renouvellement sera demandé de nouveau.

- **Point services techniques** : Xavier GAUTHIER rappelle le besoin de renforcer les services techniques voirie, bâtiment, espaces verts... En effet, plusieurs emplois temporaires sont venus renforcer l'équipe les années précédentes et, à terme, ce besoin est indispensable. Ainsi, il est étudié la possibilité de créer un poste à temps complet d'un emploi contractuel dans un premier temps, soit par le biais d'un contrat aidé type Parcours Emploi Compétence soit en contrat temporaire de la fonction publique territoriale. Le choix se fera selon le profil des candidats et s'orientera vers une polyvalence avec notamment un savoir-faire sur les espaces verts, compétence la moins maîtrisée dans l'équipe actuelle.

- **Tableau des effectifs** : Dans l'expectative de ce recrutement prochain, le tableau des effectifs de la commune nécessite d'être modifié, avec l'ouverture d'un poste d'adjoint technique à 35 h en contrat aidé et en contractuel article 3-1. Un ajustement en contractuel article 3-1 à 14h au lieu de 13h est proposé afin de faire face au remplacement, en cas de besoin, d'adjoint administratif notamment sur l'agence postale communale. Les élus, acceptent, à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs selon ces propositions.

Travaux communaux

- **Point bâtiment scolaire** : M. le Maire espère vraiment que ce bâtiment sera livrable à la prochaine rentrée scolaire, des désaccords entre les entreprises restant à résoudre. Il reste à étudier le phasage de la démolition du préfabriqué, l'apposition de la clôture et l'aménagement de la cour. M. le Maire fait part d'un problème d'évacuation des eaux pluviales émanant d'un terrain riverain, consécutif à la construction du bâtiment. En effet, une mauvaise réalisation des travaux afférents a été constatée, François RISETTI et M. le Maire sont en charge de trouver une solution tout en respectant l'engagement initial entre le riverain et la commune.

- **Radars pédagogiques** : Sylvain PLUMÉ rappelle qu'un second radar pédagogique mobile a été acquis par la commune en complément du premier positionné antérieurement rue Dame Milon. Un plan d'implantation de fourreaux intégrés dans le sol permettant de faciliter la mobilité de ces radars va être mis en œuvre prochainement en lien avec les différents acteurs des éventuels réseaux ou voiries concernés et en vue de contrôler les entrées et sorties de bourg.

- **Test broyage** : Sylvain PLUMÉ invite les élus à assister à un test de broyage sur les parties basses des accotements entre le chemin de la Godinière et la route du Chêne Parapluie effectué par une entreprise extérieure utilisant du matériel adapté. Cette intervention programmée le 4 février est à confirmer en fonction des intempéries. Ce test, s'il est concluant, permettra de programmer d'autres interventions qui ne

peuvent plus être faites par les adjoints techniques au vu du matériel non adapté ou vieillissant. Par la suite, l'entretien courant après ce broyage initial pourra, lui, tout à fait être réalisé en interne.

Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (SIEIL)

- **Modification de l'éclairage public** : M. le Maire informe les élus de la proposition du groupe de travail constitué sur l'éclairage public de modifier ces horaires sur la commune à des fins économiques et écologiques. Cette intervention sera effectuée concomitamment à la vérification des armoires électriques comprise dans la prestation de suivi du SIEIL programmée tous les 2 ans, ainsi elle ne sera pas facturée. La proposition est d'allumer l'éclairage public à 6h15 (au lieu de 5h30 actuellement) et de l'éteindre à 22h00 (au lieu de 22h30) sauf pour le week-end pour les armoires du bourg et secteur albizzias où l'extinction se fera à 00h00. Exception est faite pour les nuits du 24 au 25 décembre, du 31 décembre au 1er janvier et du 14 au 15 juillet sur tous les secteurs où il ne sera programmé aucune extinction. Les élus approuvent, à l'unanimité, ces modifications.

Transports

- **Point chantier élargissement de l'A10 et déviation** : M. le Maire fait un point sur le chantier de l'A10 et l'état des voiries. Les bas-côtés de la route du Sablonné ont été balisés pour régler le croisement des camions. Plusieurs incidents se sont déroulés dont un camion-toupie qui a basculé dans le fossé nécessitant l'interruption de circulation pour faire intervenir une grue pour l'en sortir. Ceci a généré la circulation de camions en centre bourg sans prévenance, ce que regrettent les élus. François RISETTI précise qu'un dialogue est maintenu avec Cofiroute mais qu'il faut constamment vigiler. M. le Maire indique que les riverains sont très patients et qu'ils signalent de vraies problématiques ; il souligne ce bon état d'esprit. Les élus seront très exigeants sur la remise en état des voiries suite à ce chantier sur tous les secteurs impactés. M. le Maire informe qu'il a donné un avis favorable pour une déviation temporaire transitant par la rue des coutants et la rue Dame Milon lors d'une destruction de pont sur Sorigny, sachant que cette déviation ne concerne pas de transit de camions liés au chantier. Olivier MESNARD a constaté la formation d'une cuvette en bas du nouveau pont de la RD21 générant une retenue d'eau par temps de pluie, ceci est sans doute un problème structurel. François RISETTI informe que le Département a prévu de refaire les bas-côtés dans la continuité du pont.

Dates à retenir

- Conseils d'école **Mardi 9 février et 1^{er} juin** – en visioconférence
- Commission communication
 - ✓ Site Internet **Jeudi 11 février** à 18h30 – mairie ou visioconférence
 - ✓ Les infos **Jeudi 18 février** à 18h00 – mairie ou visioconférence
 - Jeudi 20 mai** à 18h00
- Groupe de travail « projet site Godinière » **Mercredi 17 février** à 20h00 - mairie
- Commission finances **Mardi 9 mars** à 18h00– mairie
- Prochains CM **Vendredi 5 mars** à 20h00 – salle « Les albizzias »
9 avril – 28 mai – 2 juillet – 3 septembre
– 15 octobre – 26 novembre

Questions diverses

- **Dossier fibre optique** : M. le Maire informe que le dossier « fibre » a été présenté en réunion communautaire et qu'il est prévu que chaque foyer soit desservi au 2^{ème} trimestre 2022. Le coût par habitant, très raisonnable, est sans doute lié au fait que ce projet est porté par un syndicat mixte Val de Loire Numérique regroupant deux départements à savoir l'Indre et Loire et le Loir et Cher.

- **Commission tourisme Touraine Vallée de l'Indre** : M. le Maire informe qu'un appel à projets touristiques a été lancé par Touraine Vallée de l'Indre, la commune n'a pas de projet à inscrire dans ce dossier.
- **Projet éolien sur Sorigny** : M. le Maire a été convié, en tant que commune riveraine, à un comité de suivi à la mairie de Sorigny sur le projet d'implantation d'éoliennes sur un terrain privé par la société ENGIE GREEN. Ce projet devrait se situer sur un terrain bordant la RD910 proche du carrefour avec la RD21 reliant Villeperdue. Une attention particulière sera portée lors de ce comité de suivi pour étudier les nuisances afférentes.
- **INSEE et chiffre population** : M. le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le chiffre de population retenu au 1^{er} janvier 2021 par l'INSEE qui est de 1056.
- **Bilan Agence Postale Communale (APC) 2020** : M. le Maire présente les chiffres de fréquentation de l'APC de 2020, chiffres retraçant le besoin constant de ce service malgré cette année de confinement, télétravail, livraison de colis et autres organisations liées à la crise sanitaire. Le remplacement de la gérante a été effectué sur les périodes de congés hormis une semaine fin juillet et une semaine en octobre.
- **Marché et boucher** : Anita RAVION a contacté la chambre des métiers pour tenter de trouver un boucher-charcutier pour le marché du jeudi matin suite à la cessation d'activité au 1^{er} janvier de la boucherie VERRIER, M.VERRIER ayant pris sa retraite. M. le Maire avait pris contact avec son repreneur qui ne peut pas se rendre les jeudis. Reste à étudier la possibilité de décaler le marché sur un autre jour ou de trouver un autre artisan.
- **Groupe de travail projet « site Godinière »** : Xavier GAUTHIER demande à ce que soit constitué un groupe de travail sur le projet d'aménagement « base de loisirs » de la Godinière, sujet abordé lors de la dernière séance. Ce groupe de travail, sous la délégation de Magali MORIN, adjointe au développement économique, à l'action sociale, au sport et l'animation du territoire, est composé par volontariat au cours de cette séance de Magali MORIN - Christian RONDINEAU – François RISETTI – Marine THOMMEREL – Xavier GAUTHIER – Olivier MESNARD – Sylvain PLUMÉ – Cécile ROY-BOUTELOUP. Une première réunion est programmée le 17 février à 20h00.
- **Vaccination** : M. le Maire souhaite évoquer la campagne de vaccination en cours contre la COVID19 en soulignant que les maires sont un relais local à travers le fichier des personnes vulnérables mis en place ; il suffit de se faire connaître auprès de la mairie.
- **Charges locatives au 1^{er} janvier 2021** : M. le Maire informe les élus que les charges imputables aux bâtiments communaux mis à la location au vu du décret 87-713 du 26/08/1987 et de la loi afférente du 06/07/1989 sont revues chaque année au 1^{er} janvier. Il fait état des différents bâtiments concernés et précise que ces charges constituent des provisions avec régularisation en fin d'année au vu des dépenses réelles. Les élus approuvent à l'unanimité les propositions de régularisations présentées.

Le secrétaire de séance